

Bienvenue à La Londe les Maures

préserons l'environnement

Le développement durable est au cœur de nos préoccupations. Protéger et valoriser notre patrimoine naturel, fleurir pour améliorer le cadre de vie, chercher une gestion plus économe de l'eau et plus intelligente des déchets, tels sont nos objectifs.

La Londe les Maures, c'est un environnement naturel privilégié qui bénéficie d'une flore et d'une faune extrêmement riches, amoureusement protégées et surveillées avec attention.

Ce patrimoine naturel, bien que protégé, est bien entendu accessible au public. Grâce à l'action de nos partenaires, nos visiteurs peuvent découvrir, dans des conditions optimales, des sites remarquablement préservés.

La Londe vous propose de partager ses espaces naturels, tout en vous rappelant qu'ils sont sensibles et fragiles.

Vous allez séjourner à La Londe.
Voici quelques informations pour nous aider à préserver et à respecter notre environnement.



La Londe vous offre 3 km de plages de sable fin, aménagées pour votre confort, avec vue sur les Iles de Porquerolles et Port-Cros.

Une gestion de l'eau raisonnée

Pour votre confort, des toilettes et des douches sont mises à votre disposition sur les plages de l'Argentière, Tamaris et Miramar, durant la saison balnéaire.

Afin que vous puissiez profiter de ce service, nous vous recommandons la plus grande vigilance sur la quantité d'eau utilisée.

En période de restriction des usages en eau, l'alimentation de ces points peut être suspendue.

Les posidonies protègent nos plages

La posidonie n'est pas une algue, mais une plante à fleurs marines car constituée de racines, de tiges et de feuilles qui fleurissent et fructifient périodiquement. Les peuplements qu'elle forme sont appelés herbiers de posidonie. Ses feuilles sèches emportées par les vagues forment ces amas brunâtres ou banquettes sur nos plages. Ce sont des éléments tout à fait naturels qui témoignent de la bonne santé du milieu marin proche. Cette espèce est protégée au niveau national, car les herbiers de posidonies sont, pour la méditerranée, l'équivalent des forêts terrestres. Une grande partie de l'oxygène nécessaire à la vie sous-marine est produite par ses feuilles.

La posidonie joue également un rôle important en matière de lutte contre l'érosion. En effet, grâce à leur densité, ses feuilles ralentissent les courants de fonds et amortissent la force des vagues sur le rivage. Cela freine d'autant l'érosion du littoral. Il faut aussi savoir que les feuilles de posidonies piègent les sédiments apportés par les courants et qu'elles maintiennent ainsi le fond marin, tout comme un arbre retient le sol terrestre. Les dépôts de posidonies sur le rivage participent à la protection de nos côtes sableuses contre l'action de la mer. Ils forment un tapis qui maintient le sable et protègent la plage des coups de mer. C'est la raison pour laquelle les services municipaux retardent au maximum l'enlèvement de ces banquettes.

Pour plus d'informations sur la vie de la plage, des panneaux sont implantés sur toutes nos plages.

Le sentier sous marin « le jardin des mattes »

Cette balade aquatique permet de découvrir, en toute liberté, la faune et flore locales, ainsi que l'ensemble des écosystèmes que l'on peut rencontrer dans un milieu de mattes et en bordure de plage. Il se parcourt en surface et peut être pratiqué par toute personne sachant nager et utiliser palmes, masque et tuba. Vous serez guidés dans votre découverte par 7 bouées numérotées, équipées de main-courantes et de panneaux immergés présentant ces écosystèmes.

A des profondeurs allant de 0 à 4 mètres, vous accédez à une grande diversité de paysages sous-marins (herbier de posidonies, cymodocées, roches, sables, éboulis ...), habités par de nombreuses espèces de poissons, mollusques, crustacés, étoiles de mer ...

Cet espace protégé est ouvert à la baignade toute l'année et équipé des bouées de juin à septembre [zone surveillée en juillet et août].

Des visites guidées sont proposées en juillet et août : renseignements Office de Tourisme.

Des eaux de baignade sous surveillance

La qualité des eaux de baignade fait l'objet d'un contrôle réglementaire du 1^{er} avril au 30 septembre auquel vient s'ajouter une analyse quotidienne réalisée par la Ville durant les mois de juillet et août.

Les analyses sont consultables dans les postes de secours, à la capitainerie, à l'Office de Tourisme et sur :

www.ville-lalondelesmaures.fr - www.ot-lalondelesmaures.fr



En toute liberté, en balades nature, en randonnée pédestre, à vélo et bientôt à cheval, il y a mille et une façons de découvrir, à La Londe les Maures, de merveilleux paysages...

La circulation dans le massif des Maures

Le plan A.L.A.R.M.E. (Alerte Liée Aux Risques Météo Exceptionnels).

Parce que le Var est un département très boisé, en période de fort risque d'incendie, la circulation dans les massifs est réglementée.

De juin à septembre, avant toute circulation dans nos massifs, vérifiez les conditions d'ouverture sur la carte des risques incendies :

www.var.pref.gouv.fr (mise à jour à 17 h tous les jours pour le lendemain),

en appelant le 04 98 10 55 41 ou l'Office de Tourisme.

Pensez à partir toute l'année avec de l'eau, un chapeau et de bonnes chaussures.

Quelques conseils pour votre sécurité et votre bien-être, en respectant la nature



Avant de partir, consultez la météo
au 0 892 68 02 83 (ou au 32 50) ou
sur www.meteofrance.com



Tenir votre chien en laisse.



Le maquis est extrêmement fragile
Ne fumez pas, ne faites pas de feu.



Ne rien jeter.



Les périodes d'ouverture de chasse
s'étendent de la mi-août à fin-
février, soyez prudents !



Respectez la nature !
Ne rien cueillir ou ramasser.
Restez sur les sentiers.



Villes et villages fleuris : 3^{ème} fleur en 2010

Cette année, une 3^{ème} fleur est venue récompenser notre souci permanent de gestion environnementale dédiée à la protection de nos richesses naturelles : meilleure gestion de l'eau, choix d'espèces végétales adaptées à notre climat, choix de traitements et de techniques respectueuses de l'environnement, opérations de sensibilisation des enfants...

Le jardin des oliviers

Dans ce magnifique parc entièrement rénové, venez découvrir toute la beauté de la végétation provençale, composée d'oliviers, de romarins, de chênes, d'arbousiers...

Les petits comme les grands pourront passer un moment agréable et de détente dans ce parc grâce à des aires de jeux pour les enfants, et des concerts en plein air tous les mardis de Juillet et Août.

Le jardin d'oiseaux tropicaux :

Ce paradis tropical vous propose une collection exceptionnelle de 450 oiseaux répartis en 80 espèces originaires d'Asie et Afrique du Sud.

A découvrir: Perroquets, Calaos, Touracos, Hoccos... et depuis peu le parc héberge des Lémuriens et des singes. Ce parc est ouvert toute l'année. Il a reçu le label "**Jardin remarquable**" pour l'aménagement, le choix des plantes et l'entretien de ses jardins.

Pour vos déplacements :

A La Londe et aux alentours, pensez à utiliser :

- **le vélo** : en louant un vélo, classique ou à assistance électrique et en empruntant les voies vertes.
- **le petit train** : d'avril à septembre circuit en boucle entre le village et les plages.
- **le bus du réseau Varlib'** : tous vos déplacements dans le Var à 2€.



Le tri sélectif & La gestion de vos déchets

LES ECO-PARCS du SIVOM Bormes - La Londe - Le Lavandou.

Les Eco-parcs sont composés de différents bacs bien spécifiques à chaque déchet :

■ **colonnes jaunes** : collecteurs dits multi-matériaux (emballages plastiques, métalliques, ferreux et alu, briques alimentaires et emballages papier-carton, bouteilles d'huile en plastique).

■ **colonnes bleues** : pour les journaux, les magazines et le papier en général.

■ **colonnes vertes** : verre alimentaire (bouteilles, pots...)

En savoir plus : www.sivom-bll.com / www.ecoemballages.fr / www.ademe.com

La Ville a également mis en place en 2010, 100 collecteurs de végétaux répartis en divers points de la commune.

N° vert pour la mise à disposition de bennes pour les encombrants : 0 800 200 073

DÉCHETTERIE MUNICIPALE

Types de déchets acceptés : Encombrants, végétaux, bois, carton, verre, métal, gravats, piles et batteries, huiles de vidange, huiles de friteuse.

Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : ZA La Pabourette - Rte de St Honoré - RD 559. tél : 04 94 66 90 15

Ouverte aux particuliers, résidant sur la Commune de La Londe Les Maures. Pour y accéder, se munir d'un justificatif de domicile
Déchetterie de Manjastre : Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h, samedi de 8h à 12h.

Fermée dimanche et jours fériés.

LUTTONS CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Certains propriétaires laissent leur animal « faire » là où bon lui semble. Cette situation provoque une insalubrité chronique et nuit gravement à l'image de notre ville. Pour améliorer cette situation, la Municipalité met à la disposition des propriétaires de chiens, des sacs de propreté, pour ramasser les déjections canines. De plus, elle s'engage à faire respecter la loi vis-à-vis de ceux qui ne se plieraient pas à cette règle d'hygiène et de respect d'autrui.

Les labels attribués à La Londe les Maures

LE PAVILLON BLEU : les plages de La Londe les Maures et son port sont labellisés chaque année. Ce pavillon récompense les efforts sur l'éducation et sensibilisation du public à l'environnement, l'environnement général, la gestion des déchets et la gestion de l'eau.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : La Londe fait désormais partie du cercle fermé des 15 communes varoises à avoir obtenu 3 fleurs. Ce label récompense la qualité du fleurissement de la Ville, mais aussi une stratégie globale destinée à améliorer le cadre de vie : propreté, respect de l'environnement, embellissement du cadre bâti dans le respect de l'architecture locale, maîtrise de la publicité, participation des habitants au fleurissement...

TOURISME ET HANDICAP : afin de permettre à chacun d'accéder aux loisirs et aux vacances, des aménagements spécifiques ont été réalisés pour améliorer l'accessibilité (places de parkings, accès aux plages, mise à disposition de fauteuils "Tiralò" et "Hippocampe", WC publics adaptés, etc...).

PORT PROPRE : notre port a rejoint l'opération "Ports Propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur" prenant en compte 4 volets d'interventions pour une meilleure maîtrise environnementale liée à son activité :

- diagnostic de l'état des pollutions
- prévention des pollutions accidentelles
- lutte contre les pollutions chroniques
- animation et sensibilisation des usagers du port

OFFICE DE TOURISME

Avenue Albert Roux
83250 LA LONDE LES MAURES
04 94 01 53 10
accueil@ot-lalondelesmaures.fr
www.ot-lalondelesmaures.fr

Pour toute information sur l'environnement et les actions menées dans ce domaine par notre commune :

SERVICE ENVIRONNEMENT

Mairie de La Londe les Maures
04 94 01 55 40
environnement@lalondelesmaures.fr
www.ville-lalondelesmaures.fr